



RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL du 02 avril 2024 à 18h30 à ST GERVAIS-SOUS-MEYMONT

ORDRE DU JOUR

• FORMATION PLENIERE

Administration générale

- 1) Approbation du procès-verbal du comité syndical du 06 février 2024
- 2) Information du Président du syndicat mixte du Parc sur les décisions prises par délégation du comité syndical dans sa formation plénière
- 3) Désignation des délégués du syndicat mixte du Parc auprès de différents organismes extérieurs
- 4) Compte financier unique 2023 du budget principal du syndicat mixte du Parc
- 5) Affectation du résultat 2023
- 6) Admission en non-valeur de créances
- 7) Budget primitif 2024
- 8) Avenants 2024 à la convention d'objectifs et de moyens 2022-2026 dans le cadre de l'entente entre les syndicats mixtes du Parc Livradois-Forez et du Conservatoire Botanique National du Massif Central

• FORMATION CHARTE

Administration générale

- 9) Révision de la Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez : projet de Charte 2026-2041
- 10) Motion pour une meilleure reconnaissance des espaces pastoraux hors estives ou alpages par les acteurs publics

AXE 1

Objectif stratégique 1.1 : Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Objectif opérationnel 1.1.2 : Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

- 11) Gestion de la Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet : mise en œuvre du plan de gestion - Années 2024 à 2028

AXE 4

Objectif stratégique 4.1 : Activer le passage des idées aux actes

Objectif opérationnel 4.1.1 : Sensibiliser la population en « osant l'inattendu »

- 12) Tarifs de ventes des publications

QUESTIONS DIVERSES

Le Président,

Stéphane RODIER
Maire de Thiers